



CONTACT

Le journal de Crozet - Octobre 2020

L'ENGAGEMENT
des élus dans les
différentes commissions

L'INTERCOMMUNALITÉ

Le **CCAS**

PRÉSENTATION

du personnel communal
et des élus

S O M M A I R E

P 2 : Edito
P 3 : L'engagement des élus dans
 les différentes commissions
P 4 : Le CCAS
P 5 : Le personnel communal
P 6 et 7 : La commission urbanisme

P 8 : Les travaux 2020
P 9 : L'intercommunalité
P 10 : L'école
P 11 : Les Scoubidoues
P 12 : Infos pratiques et agenda



ÉDITO

Chères Crozaties, chers Crozatis

Je suis ravie de vous présenter la première édition du Crozet Contact de notre mandature. Lors du mandat précédent, j'ai largement participé à son élaboration aussi j'ai proposé à l'équipe municipale de conserver sa dénomination ce qui a été immédiatement adopté. Même si sa présentation a quelque peu évolué, vous le connaissez, il vous appartient.

A l'heure où je rédige cet édit, 100 jours se sont écoulés depuis l'installation du conseil municipal. 100 jours pour nous mettre en route, pour nous organiser, pour prendre connaissance des dossiers, tout cela dans un contexte compliqué sous la menace d'une nouvelle vague de contamination Covid 19. Tout ceci est bien loin d'un état de grâce comme pourrait le laisser entendre cette période. Malgré tout, nous nous sommes relevés les manches et avons pris les choses en mains. Vous trouverez, entre autres, dans les pages suivantes des articles vous présentant nos premières décisions, l'équipe municipale, le personnel communal des différents services sans qui nous ne pourrions rien faire.

Cette année 2020 ne sera résolument pas une année comme les autres. Que va nous apprendre cette crise sanitaire ? Va-t-elle se reproduire ? Sous quelle forme ? Allons-nous modifier nos comportements ? Chacun d'entre nous a pu prendre le temps d'y

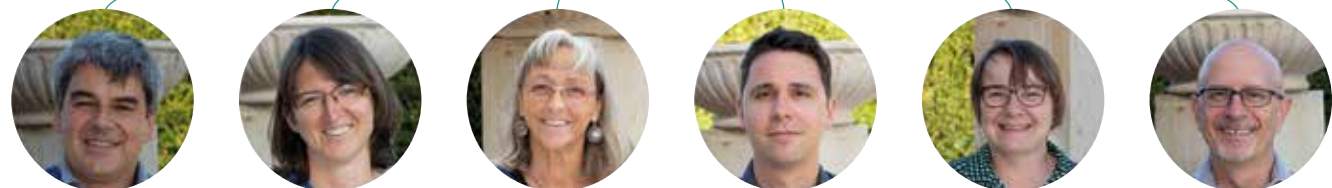
réfléchir durant les mois de confinement. Quoi qu'il en soit, je suis certaine qu'il faut avancer, mais en prenant le temps. Le temps de vous rencontrer, le temps de mesurer quels sont nos réels besoins d'équipements, de services. Dans notre programme, nous avons mis en avant la co-construction des projets communaux. Dès cet automne, nous allons réfléchir aux moyens à mettre en place pour vous proposer de participer à l'élaboration des projets. Le défi est important mais c'est une des bases de notre programme.

Depuis le début septembre, des permanences élus sont tenues le samedi matin afin de discuter ensemble des sujets qui vous préoccupent. C'est un début, n'hésitez pas à venir nous rencontrer et nous faire part de vos préoccupations.

La vie d'une commune, ne sont pas seulement des services publics, des aménagements, des projets. C'est aussi une vie associative, culturelle, sportive qui nous a cruellement manqués depuis le 17 mars. Durant ce premier semestre, les manifestations municipales et associatives n'ont pu avoir lieu. Espérons pouvoir nous retrouver rapidement et partager nos passions et nos engagements.

Portez-vous bien.

Votre Maire,
Martine Jouannet



Philippe Nouvelle Sophie Reboul Salze Odile Mosteiro Didier Lequin Véronique Cottin Emmanuel Gattone

Mairie de Crozet - Bureau exécutif

LES ÉCHOS DU CONSEIL

25 MAI :

- élection du Maire, des adjoints et des conseillers délégués

2 JUIN

- attribution des délégations au Maire
- fixation des taux d'indemnités du maire, des adjoints et conseillers délégués
- élection des membres des commissions municipales et du centre communal d'action sociale
- fixation des taux d'imposition communaux sans augmentation
- décision modificative sur le BP 2020 : augmentation de crédits pour logiciels et matériels informatiques : 20 000 €

- approbation d'un programme du SIEA pour le déplacement d'un point lumineux chemin des Chênes – coût 1300 €
- tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2021
- désignation des délégués de la commune à des organismes extérieurs : Association des Communes Forestières, SIEA, Parc Naturel du Haut-Jura

7 JUILLET

- attribution des subventions aux associations communales et extérieures
- proposition aux services fiscaux d'une liste de contribuables qui pourront être appelés à siéger à la commission communale des

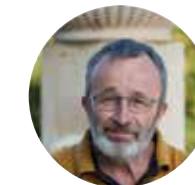
L'ENGAGEMENT DES ÉLUS dans les différentes commissions



Odile Mosteiro



Véronique Cottin



Luc Pourrier



Petra Delcour



Judith Slade



Philippe Nouvelle



Kathy Pommes



Sophie Reboul Salze



Bernard Lesegretain



André Baguet



Michel Chanel



Sofia Vallecorsa



Emmanuel Gattone



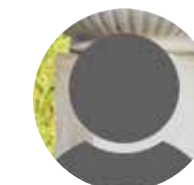
Didier Lequin



Amély Golliet



Laurie Lachaux



Jérôme Du Bois*

LES COMMISSIONS

ENFANCE JEUNESSE
MUTUALISATION
INTERCOMMUNALITÉ
TRAVAUX SÉCURITÉ
URBANISME
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
VIE ASSOCIATIVES,
CULTURELLE ET SPORTIVE
COMMUNICATION
SOLIDARITÉ (CCAS)

* N'a pas souhaité diffuser son image

impôts directs

- adoption d'une charte pour les bénévoles de la bibliothèque
- approbation de deux programmes du SIEA pour l'éclairage du rond-point du Jivahill – 22 800 €, et pour l'enfouissement du réseau Haute Tension route d'Harée – 0€

8 SEPTEMBRE

- information de la démission de Hugues Dauphin, adjoint au maire
- décision modificative sur le BP de la commune sur les chapitres personnel et remboursement d'emprunt (+14 800 € au total)
- décisions modificatives sur les BP du centre VTT et de la forêt communales : intégration des résultats des années antérieures

- modification du tableau des emplois du personnel suite à la mise à la retraite de trois agents municipaux et embauche de nouveaux agents
- nomination des délégués de la commune à la Régie des Eaux Gessiennes
- modification du règlement intérieur de la restauration scolaire et approbation des nouveaux tarifs
- création d'une commission extra-municipale de fleurissement
- passation d'un contrat avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA) pour l'achat de l'électricité et de services associés

Pour plus de détails les délibérations sont consultables en mairie.



Hugues Dauphin, Véronique Cottin



Judith Slade, Amely

ACCUEIL ET RENSEIGNEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

CCAS de Crozet
Mairie de Crozet
01170 Crozet

Téléphone : 04.50.41.02.46

Courriel : veronique.cottin@crozet.fr
ou accueil@crozet.fr

Nouvelle mandature, NOUVEAU CCAS !

Le mardi 16 juin dernier, s'est mis en place le CCAS (Centre communal d'action sociale). Il s'agit du premier outil de proximité pour mettre en place les politiques de solidarité portées par la commune.

C'est un organisme public paritaire constitué d'élus :

- Martine Jouannet, Présidente
- Véronique Cottin
- Kathy Pommès
- Laurie Lachaux
- Luc Pourrier
- Emmanuel Gattone

Ainsi que de bénévoles :

- Katia Pietropaolo
- Sylvie Mesnage
- Lucille Rassemusse
- Antoine Ferrari
- Bernard Dequenne

Dans le contexte sanitaire de la crise de la COVID, la première action du CCAS aura été de participer aux deux campagnes de distribution des masques. Celle du 25 et 26 mai 2020, en concertation avec les précédents CCAS et conseil municipal, ou quelque 1320 masques offerts par la Région ont été distribués.

Celle du 19 et 20 juin 2020, organisée par le nouveau CCAS et conseil municipal pour la distribution d'environ 790 masques achetés par le biais de l'association des Maires de France. A chaque fois, les masques ont été remis directement aux personnes de plus de 70 ans à leur domicile. Le plan canicule a été activé pour les mois de juillet, août et septembre.

Sur la base du volontariat, 12 personnes s'y sont inscrites. Elles ont été appelées par les membres du CCAS afin de prendre des nouvelles et rappeler les consignes à respecter en période de pic de chaleur.

En cette rentrée, le nouveau CCAS aura à cœur de renforcer ses actions dans son rôle de prévention et de développement social auprès de toutes les populations rencontrant des difficultés passagères ou installées.



Les intervenantes de la bibliothèque

De gauche à droite : Bérengère Touraine, Karine Salland, Martine Broyer, Martine Luce, Christiane Dussex, Patricia Kyriakou.

Nouveaux horaires à la BIBLIOTHÈQUE

Chers amis lecteurs,

Depuis la rentrée, toute l'équipe de la bibliothèque vous accueille aux horaires suivants :

LUNDI: 16:00 - 19:00

MERCREDI : 10:00 - 11:30

VENDREDI: 15:00 - 17:30

Afin de satisfaire les règles de distanciation sociale, nous avons dû prendre les mesures suivantes et vous remercions de votre compréhension :

- Port du masque et désinfection des mains obligatoires
- L'entrée de la bibliothèque se fait côté rue de la mairie, la sortie côté parking de l'école
- Pas plus de 8 personnes simultanément dans la bibliothèque : vous serez susceptibles d'attendre un peu à l'extérieur.

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR
BIENTÔT.

bibliotheque@crozet.fr

Le PERSONNEL communal

15 agents pour entretenir, accueillir, organiser, accompagner, servir, aider, et répondre aux différentes sollicitations des administrés et des élus.

Cette année, la commune a recruté cinq nouveaux agents pour remplacer cinq départs. Et depuis, mars dernier, un poste de bibliothécaire a été créé, poste occupé par Bérengère. Bienvenue aux nouvelles recrues ! Les services municipaux fonctionnent bien et nous remercions les « anciens » pour l'accueil fait aux « nouveaux ».

Très sportif et sapeur-pompier volontaire, Guillaume a intégré le service technique en juillet suite au départ de Mathieu. Sous la direction de Didier, le service complété par Loïc et Denis a en charge l'entretien et le suivi des bâtiments et de la voirie communale, été comme hiver.



Didier, Guillaume, Loïc, Denis

Deux nouvelles arrivées au service administratif : Suite aux départs en retraite de Béatrice (accueil de la mairie) et de Brigitte (comptabilité) Zoé et Emilie ont rejoint le service administratif respectivement en février et en mars. Période de confinement oblige, leur formation a été écourtée. Perspicaces et volontaires, elles ont rapidement pris leurs fonctions sous la direction de Cécile. Annick a toujours en charge l'état-civil et l'urbanisme.

École : Anne-Marie, ATSEM partant en retraite prochainement, Thuy, la remplace depuis la rentrée à l'école maternelle. Fatima et Audrey, en poste depuis plusieurs années aux Chardons Bleus l'accompagnent dans ce nouveau poste.



Thuy, Fatima

L'entretien des bâtiments est quant à lui assuré par Patoune et Véronique et les trois ATSEM.



Patoune, Véronique

Deux Patricia au restaurant scolaire, il fallait un surnom pour l'une d'entre elle : Patoune est responsable de la préparation des repas depuis septembre suite au départ de Béatrice. Elle est secondée dans cette tâche par Patricia Kyriakou et deux agents de Familles Rurales : Steven et Selvette.



Steven, Patricia, Selvette, Patoune



Annick, Emilie, Zoé, Cécile

Dans chaque Crozet Contact, une commission municipale vous sera présentée
Aujourd'hui, place à la commission URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Que fait la commission URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Son rôle est de traiter tous les projets liés à l'urbanisme (travaux, construction, foncier...) mais également les dossiers en lien avec l'activité économique de Crozet (agriculture, commerces, services...) ainsi que la préservation de notre environnement (ressource en eau, limitation de nos consommations en énergie, gestion durable de nos forêts...)

La commission se réunit toutes les trois semaines. Elle étudie les demandes des Crozatis en matière d'urbanisme et s'efforce de mettre en œuvre les

projets en lien avec son domaine de compétences. Les avis de la commission, appuyée par les services de la communauté d'agglomération du Pays de Gex, seront soumis à validation du Maire.

Le PLUIH pour mieux encadrer l'aménagement urbain

Depuis le 18 juillet 2020, le PLUIH (Plan local d'Urbanisme Intercommunal

valant Programme Local de l'Habitat) voté par la communauté d'agglomération début 2020, est aujourd'hui exécutoire (validé par la Préfecture). Ses objectifs sont multiples :

- ralentir le rythme de construction,
- développer des activités et des services autour des centres urbains déjà existants,
- rendre inconstructible une partie des terrains qui étaient auparavant en zone à urbaniser,
- préserver ainsi le foncier agricole.



Vous trouverez sur le site de la CAPG (Communauté d'agglomération du Pays de Gex) le règlement du PLUIH ainsi que toutes les annexes et le zonage de Crozet :

www.paysdegexagglomeration.fr/vos-demarches/procedures-durbanisme/pluih/

Pour quels travaux devez-vous déposer un dossier en mairie ?

Tout projet de construction, de modification de toiture ou de façade, de changement de destination, de division parcellaire d'un terrain en vue d'une future construction nécessite une demande d'autorisation adressée au service de l'urbanisme de votre Mairie. **Cette Déclaration Préalable (DP)** est nécessaire qu'elle concerne une construction neuve ou une construction existante.

Toute construction de maison individuelle sur un terrain nu, tous travaux de construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de

combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 40 m², tout aménagement extérieur d'annexes ou abris (carport, abri de jardin, dépendance, garage, etc.) avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure ou égale à 20 m², toute construction d'une piscine dont le bassin a une superficie supérieure ou égale à 100 m² nécessitent une demande de **permis de construire (PC)** adressée au service de l'urbanisme de votre Mairie.

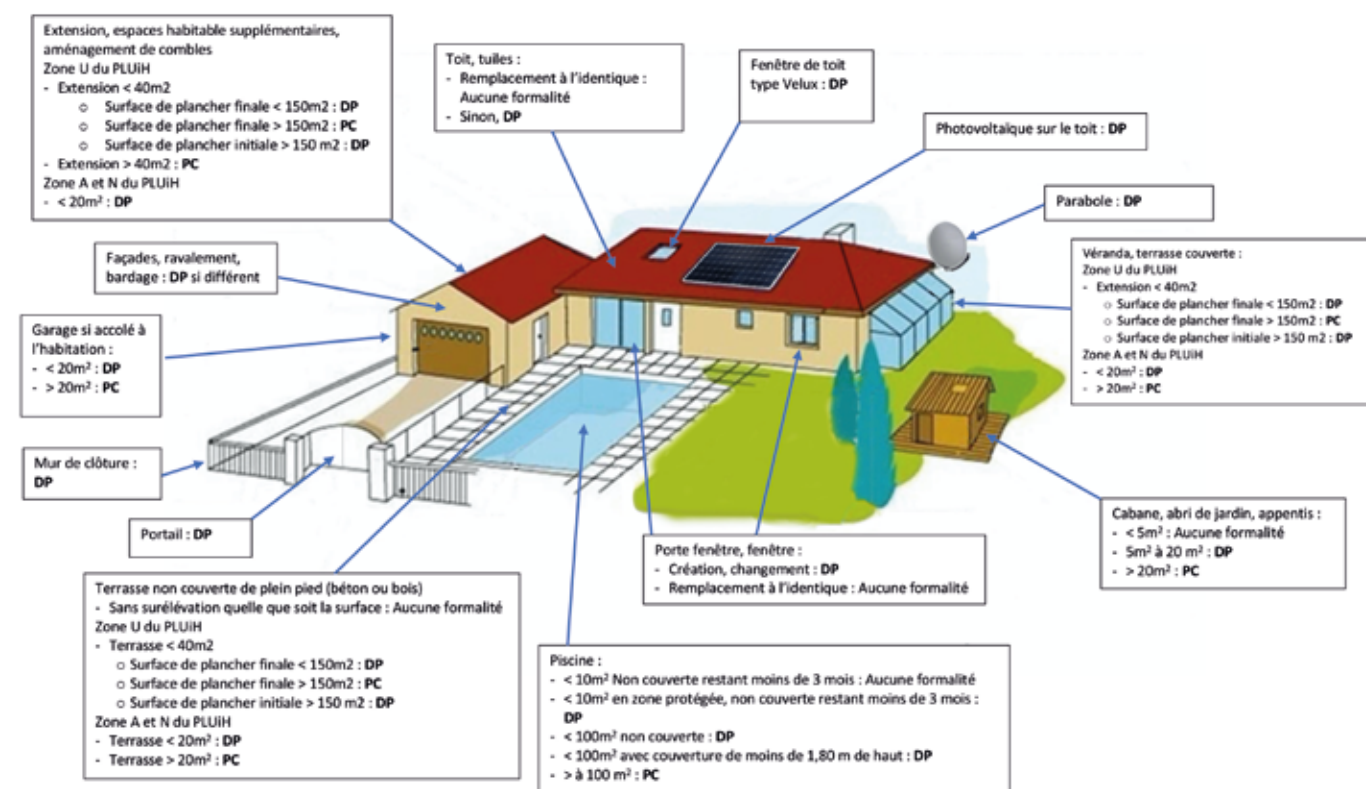
A la suite de vos travaux, vous déposerez en mairie une **Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (Daact)** afin d'obtenir un certificat de conformité.

En fonction de votre projet, vous devrez déposer une DP (déclaration préalable) ou un PC (permis de construire)

En mairie, tous les jeudis de 14 heures à 18 heures, une permanence est organisée afin de vous accompagner dans vos projets liés à l'urbanisme et dans les démarches administratives afférentes à ceux-ci.

Entrée côté parking de la mairie Accès 1^{er} étage.

DÉCLARATION PRÉALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?



Les TRAVAUX 2020 !

De nombreux travaux ont été réalisés et d'autres sont en cours. La période de confinement et l'installation de notre assemblée fin mai nous a laissé le temps de définir les priorités et de nous concentrer sur les projets majeurs. Les articles ci-dessous vous en donnent un aperçu.



Voie verte route d'Harée

Les travaux de la route d'Harée ont commencé en avril dernier et avancent bien. Les aménagements paysagers et la pose de mobiliers urbains vont débuter en octobre ainsi qu'une clôture prévue le long de la zone artisanale.

Ce projet, mûrement réfléchi, a été initié, approuvé et signé avec les entreprises durant le mandat précédent. Comme dans bon nombre de projets, des ajustements et modifications sont nécessaires en cours de route.

Le premier d'entre eux concerne la partie amont de la route, environ 100 mètres avant le croisement. Vous aurez certainement remarqué en remontant en direction de Crozet que sur cette portion de route l'accotement se rétrécit progressivement jusqu'au carrefour. La Mairie n'ayant pu se porter acquéreur d'une bande de terrain pour poursuivre la voie verte (les propriétaires n'ont pas souhaité donner suite), des solutions alternatives ont été trouvées :

Premièrement, une centaine de mètres avant le croisement avec la rue de la mairie, la voie verte se poursuivra en

voie mixte (voie mixte = voie verte un peu plus étroite) toujours interdite aux véhicules à moteur. Sa sortie sur la chaussée en direction du centre de Crozet sera matérialisée par une signalisation adéquate (Stop ou Cédez le passage). Les cyclistes seront ainsi invités à poursuivre leur route sur une bande cyclable qui sera marquée sur la chaussée.

Deuxièmement, une légère modification du carrefour a été réalisée avec la suppression de l'îlot central de la route d'Harée.

Outre la création de la voie verte, le but de cet aménagement est également de réduire la vitesse qui va passer à 50 km/h sur certaines portions et de limiter la circulation des poids lourds sur cette route communale, non adaptée à une circulation intense. Pour cela, la largeur de la voirie a été volontairement réduite sur certains secteurs tout en respectant les normes techniques et un giratoire a été créé à l'entrée du complexe hôtelier.



Autres travaux inscrits au BP 2020

Autres travaux inscrits au Budget Prévisionnel 2020 : Les programmes 2019 et 2020 de réfection des voiries (signé en 2019) ont été décalés. Cependant, en septembre a été réalisé la réfection de la partie basse du chemin des Reinnets et en octobre débute la réfection de la partie basse du chemin des Longets.

Eglise

La pose du nouveau parquet de la nef et de la tribune est terminée. Le résultat est de grande qualité. Nous étudions actuellement avec le menuisier la réfection de l'escalier menant à la tribune afin de garantir la sécurité des fidèles.

Le service technique de la Mairie a également rénové la porte d'entrée et projette la pose d'une marquise au-dessus de la porte de service. Lorsque ces travaux seront réalisés, notre église aura retrouvé la grâce et la beauté qui la caractérisent.



Aires de jeux

La pose d'herbe synthétique sur l'aire de jeux située en dessous du centre de loisirs devrait être terminée courant octobre.

La réparation d'un agrès à l'aire de jeux près de la boulangerie est terminée.

Nous avons constaté certaines incivilités sur ces deux aires de jeux. Ces espaces sont réservés aux enfants et ne doivent pas être utilisés par des adolescents ou des adultes. Il est également primordial qu'aucun animal de compagnie ne pénètre dans leurs enceintes pour des raisons évidentes de propreté et de sécurité sanitaire.

Gardons ces espaces propres et en bon état pour le plus grand plaisir de nos petits crozatis et crozatis !

Voici un aperçu des principaux travaux effectués en 2020. Les projets pour les prochaines années sont nombreux et seront réalisés en concertation avec vous tous. N'hésitez pas à venir nous consulter en mairie le samedi matin à ce sujet.



L'INTERCOMMUNALITÉ

En juillet dernier, dans la foulée des élections municipales, ont eu lieu le renouvellement du conseil d'agglomération et l'élection de son bureau exécutif.

Ce sont au total 52 conseillers communautaires qui ont pris part au vote et ont nommé un Président, M. Patrice Dunand maire de Gex, et 8 Vice-Présidents qui auront à cœur d'animer autant de commissions.

Votre nouvelle équipe municipale s'est pleinement impliquée dans cette élection. Et conformément à notre programme, mais aussi à notre conviction, nous continuerons à nous investir dans Pays de Gex Agglo.

Crozet ne représente institutionnellement qu'une seule voix au sein de ce conseil. Nous avons pris contact avec les communes voisines qui partagent des problématiques similaires aux nôtres afin de coordonner et de renforcer notre action.

Notre priorité en la matière est le raccordement de Crozet, complètement enclavée, aux lignes de transports en commun, qui sont aujourd'hui de la compétence de l'Agglomération. Nous tenons impérativement à faire valoir auprès de celle-ci notre point de vue en la matière, mais tenons aussi à soutenir

son action : l'échelon communal n'est pas toujours pertinent pour aborder des thèmes qui nous touchent pourtant directement.

Ainsi, outre les transports, déjà évoqués, la gestion des déchets, l'eau, l'aménagement du territoire pour ne citer que les plus visibles dans notre quotidien, sont aussi gérés par Pays de Gex Agglo.

A moyen terme, les regroupements de communes vont prendre de plus en plus de responsabilités. Nous nous inscrivons dans ce mouvement sans arrière pensée autre que le développement raisonné, harmonieux et joyeux de notre territoire.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

site internet : www.paysdegexagglo.fr

email : info@paysdegexagglo.fr

Tél : 04 50 42 65 00



UNE DRÔLE D'ANNÉE SCOLAIRE pour les petits crozatis

A la stupeur générale, le 16 Mars 2020, l'école des chardons bleus a fermé ses portes en raison de la Covid 19. Chacun pensait que ce serait pour une courte période mais il a fallu s'adapter.

Les élèves, les parents et les enseignants ont dû s'organiser pour que l'année scolaire continue même dans ces conditions exceptionnelles. Les enseignantes ont envoyé chaque jour le travail scolaire, sous forme de texte ou de vidéo. Elles ont organisé des réunions par internet pour garder le contact avec les enfants et les parents afin de rassurer les uns et les autres.

Dès la mi-Mai, les petits crozatis ont pu revenir en classe dans des conditions tout aussi particulières. Le protocole sanitaire imposait des règles strictes afin que tout le monde soit protégé de ce virus encore présent. Et c'est par petits groupes que les élèves ont pu revenir en classe et revoir leurs camarades et leurs maîtresses masquées. Il a fallu encore s'adapter à ces changements dans la classe, pendant la récréation ou pour la pratique du sport. Les maîtresses ont ainsi mis en place des activités singulières comme les «Flash mob» qui réunissaient les enfants de tous les âges, les maîtresses et les Atsem..... Belles parties de rigolades dans cette période stressante.

L'année scolaire s'est ainsi terminée, sans fête de l'école, la remise de dictionnaires pour les CM2 a quand même pu avoir lieu le 3 septembre, mais l'important c'est que chacun ait pu revoir ses amis et continuer à apprendre...

Merci les enfants, merci les parents, merci les maîtresses et les Atsem.



Organisation des classes sous Covid



Remise des dictionnaires

Les SCOUBIDOUS

L'accueil de loisirs «les Scoubidou» a ouvert ses portes durant les quatre semaines de vacances scolaires de Juillet et la dernière semaine d'Août.

L'accueil de loisirs «les Scoubidou» a ouvert ses portes durant les quatre semaines de vacances scolaires de Juillet et la dernière semaine d'Août. Ces petits groupes d'enfants ont appris les nouvelles règles mises en place pour respecter les normes sanitaires. Les vacances sont restées très dynamiques sous le signe de la découverte, de la joie, des éclats de rire et des challenges à relever. Je tiens à remercier tous les animateurs pour leur adaptation et leur dynamisme tout au long de l'année et plus particulièrement sur ces derniers mois, où ils ont redoublé d'effort pour appliquer toutes les recommandations.



Intervenant apiculteur Jean-Luc

C'est une nouvelle année scolaire qui débute le 1^{er} Septembre 2020 avec un changement de direction. Cindy JORGE-COSTA adjointe depuis

2015 aux Scoubidou a pris en charge depuis le 6 Juillet les commandes du navire.

Ce navire s'agrandit suite à une augmentation de 13 places octroyées par la mairie sur les temps périscolaires. 85 enfants sur le périscolaire du soir et quotidiennement accueillis par une équipe de 7 animateurs dont une nouvelle adjointe, Tracy.

Qui dit nouvelle année, dit nouveau thème !! L'équipe pédagogique a choisi de faire un retour sur notre environnement naturel autour des 4 éléments qui constituent notre planète : La Terre, l'Eau, l'Air et le Feu.

Au programme plusieurs beaux projets avec des musiciens, des visites, des intervenants et pleins de belles activités sportives, manuelles, culinaires, musicales, théâtrales sans oublier nos célèbres grands jeux !!

Toute l'équipe est impatiente de vous retrouver et de retrouver tous vos enfants !!



Randonnée sur le sentier découverte du lynx à Crozet



Directrice Cindy JORGE-COSTA



LA MAIRIE

Lundi de 14h à 18h
Mardi de 08h à 12h et
de 14h à 18h30
Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h

Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr

www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H

Samedi 10 octobre

Amely GOLLIET / Sophie REBOUL SALZE

Samedi 17 octobre

Emmanuel GATTONE / Philippe NOUVELLE

Samedi 24 octobre

Petra DELCOUR / Odile MOSTEIRO

Samedi 31 octobre

Michel CHANEL / Martine JOUANNET

Samedi 07 novembre

André BAGUET / Philippe NOUVELLE

Samedi 14 novembre

Laurie LACHAUX / Odile MOSTEIRO

Samedi 21 novembre

Kathy POMMES / Véronique COTTIN

Samedi 28 novembre

Bernard LESEGRETAINE / Sophie REBOUL SALZE

Samedi 05 décembre

Michel CHANEL / Didier LEQUIN

Samedi 12 décembre

Judith SLADE / Emmanuel GATTONE

HÔPITAUX

Centre hospitalier Annecy Genevois

• site d'Annecy (Metz-Tessy) : 04 50 63 63 64

• site de Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman

CONTAMINE SUR ARVE - 04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie

ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires

GENEVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour

MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01

(ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche

3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)

AGENDA

Vendredi 9 et

samedi 10 octobre

Opération brioche de l'ADAPEI



Votre association organise sa fête annuelle, une manifestation, son assemblée, etc.?

Transmettez-nous votre agenda et nous le diffuserons dans le prochain Crozet Contact, sur intramuros, notre site facebook !

Une seule adresse

communication@crozet.fr

État civil

NAISSANCES

Lucas ROSAY le 15/12/19

Alix NICOL le 4/01/20

Emma PERRELLE le 18/01/20

Alice JEUDY ICARDI le 30/5/20

DÉCÈS

Jean-Paul VUILLEMET le 3/12/19

Lucienne DELAVIERE née JURIENS

le 7/02/20

Louise Marguerite CHAPPAZ

née GIROD le 18/03/20

Julien François BERGOZ le 24/03/20

Jean SAULMIER le 24/03/20

Pierre VINZIA le 22/04/20

Hermann JENNY le 22/04/20

Monika NIEBERGALL née VON DER

MEDEN le 20/06/20

Michel Louis GIROD le 5/08/20

MARIAGES

Jean-Jacques MERRIEN et Edith LASZLO
le 20/02/20

DELRIEU Sébastien et NEVORET Sandra
le 5/09/20

Guillaume ALLIOD et Zoé SCHMICKLER
le 5/09/20

Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile **IntraMuros** pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.

Téléchargez-la en scannant le QR code ci-dessous



CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Martine Jouannet

Comité de rédaction : Martine Jouannet, Véronique Cottin, Odile Mosteiro, Sophie Rebol Salze, Emmanuel Gattone, Didier Lequin, Philippe Nouvelle

Graphisme et mise en page : www.sophiebousser.com

Impression : Imprimerie Gonnet - VIRIGNIN 01300

communication@crozet.fr